

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 4.

N° 811.398

Flacon pour encre de chine et autres liquides.

Société Anonyme des Anciens Établissements J. M. PAILLARD résidant en France (Seine).

Demandé le 31 décembre 1935, à 16^h 21^m, à Paris.

Délivré le 14 janvier 1937. — Publié le 13 avril 1937.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

La présente invention a pour objet un dispositif auto-verseur, applicable en particulier aux flacons renfermant de l'encre de Chine, des encres diverses, ou autres liquides, notamment des liquides pharmaceutiques, hygiéniques, des réactifs chimiques, indicateurs colorés, etc., etc.

Ce dispositif, apte à débiter goutte à goutte, moyennant une manipulation très simple, le liquide contenu dans un flacon, est constitué par un bouchon creux, élastique, traversé par un organe d'ajutage, tel qu'un tube, de sorte que le bouchon étant mis en place sur le goulot du flacon, si l'on exerce sur lui une légère compression en un point quelconque de ses bords émergents, on provoque l'expulsion progressive de l'encre par l'ajutage.

Ce dispositif est d'un usage particulièrement pratique pour le remplissage des tirelignes, car il évite l'emploi des compte-gouttes ou autres moyens auxiliaires habituels, et il permet, en outre, d'effectuer des opérations de ce genre, sans risque de taches, ou de maculatures et sans gaspillage de l'encre ou autre liquide contenu dans le flacon.

Les fig. 1 et 2 du dessin annexé représentent, vu en coupe, un flacon auto-verseur conforme à l'invention.

La fig. 3 montre le mode d'emploi de ce dispositif.

Le bouchon, en caoutchouc ou autre matière élastique, 1, destiné à obturer le flacon 2, possède une cavité 3, qui occupe la plus grande partie de sa section transversale, de sorte que ce bouchon est pratiquement creux. La partie supérieure est traversée par un tube, 4, de petit diamètre, qui constitue l'organe d'ajutage pour la liquide contenu dans le flacon.

Ce tube débouche, d'une part dans la cavité 3, d'autre part à l'extérieur du flacon.

Selon un dispositif, en soi connu, la fermeture étanche de l'organe d'ajutage est assurée, lorsqu'il n'est pas fait usage du flacon, par un chapeau 5, pourvu d'une pointe 6, qui pénètre à frottement dans le tube 4 lorsque le chapeau vient coiffer ce tube (fig. 2).

Pour utiliser ce flacon compte-gouttes à l'effet de garnir d'encre de Chine un tireligne, le bouchon étant en place sur le flacon, on saisit ce dernier comme le montre la fig. 3, et l'on exerce sur les bords du bouchon une légère compression. On provoque ainsi dans l'intérieur du flacon une surpression momentanée qui refoule dans l'ajutage 4 une certaine quantité d'encre. Celle-ci s'échappe goutte-à-goutte à l'extérieur. Elle peut ainsi

facilement être dirigée entre les branches du tire-ligne, d'une manière précise, sans maculer l'extérieur de ces branches et sans faire de taches alentour. Le débit d'encre cesse à 5 l'instant où l'on relâche la compression exercée sur le bouchon.

L'opération est donc remarquablement simple et n'exige aucune précaution particulière. Après remplissage du tire-ligne, on 10 ramène le flacon dans la position verticale et on remet en place le chapeau 5 sur le bouchon.

Ce dispositif — apte à délivrer un liquide goutte à goutte, le bouchon demeurant en 15 place sur le flacon peut, naturellement, on dehors de l'application qui vient d'être décrite, trouver d'autres usages intéressants, et, d'une manière générale, son emploi est avantageux chaque fois qu'un liquide doit 20 être débité par petites quantités, sans qu'il soit besoin de faire appel à des dispositifs

auxiliaires du genre des compte-gouttes connus.

RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet, à titre de pro- 25 duit industriel, un flacon auto-verseur pour encre de Chine ou autres liquides.

Ce flacon est caractérisé par la présence d'un bouchon obturateur creux, élastique, traversé par un organe d'ajutage, tel qu'un 30 tube, de sorte que le bouchon étant mis en place sur le goulot du flacon, une légère compression, exercée en un point quelconque de ses bords, émergents, provoque l'expulsion progressive de l'encre ou autre liquide 35 par l'ajutage et son déversement goutte à goutte.

Société anonyme des Anciens Établissements

J. M. PAILLARD.

Par procuration :

L. CHASSEVENT et P. BROU.

Fig. 2.

Fig. 1.

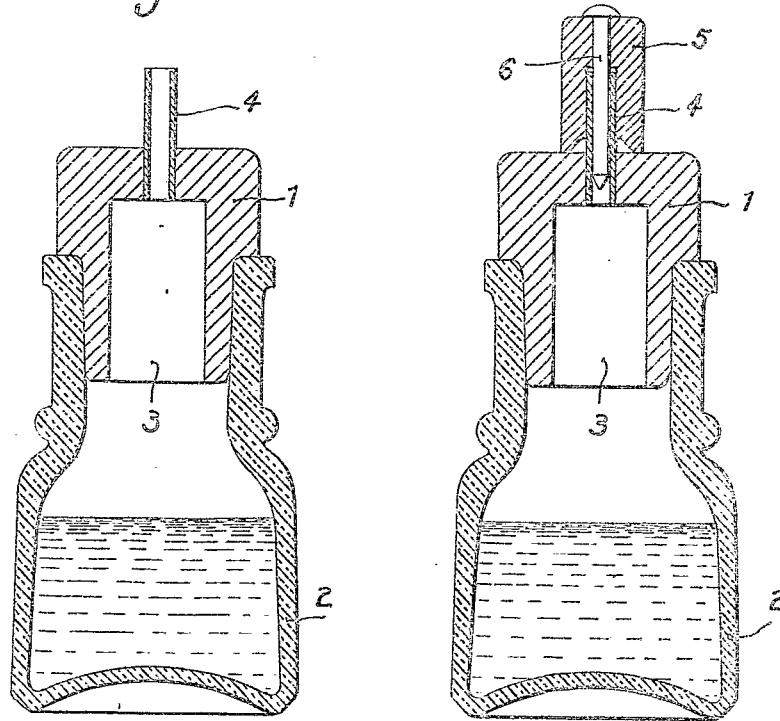


Fig. 3.

